



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

INNOVANT

Les données des professionnels de la montagne en un clic

Une plateforme numérique créée par l'Etat du Valais permettra de faciliter les démarches et les contrôles liés aux autorisations d'exercer.

PAR **SOPHIE.DORSAZ@LENOUVELLISTE.CHD**



Montagne Pro permettra d'avoir un accès direct aux données des professionnels de la montagne et facilitera les contrôles sur le terrain. LE NOUVELLISTE/CHRISTIAN HOFMANN



Vous ne connaissez pas votre guide de montagne et vous voulez vous assurer qu'il est bien en possession d'une autorisation d'exercer? Rien de plus simple, grâce à l'application Montagne Pro développée par l'Etat du Valais, le client pourra bientôt scanner le QR code présenté sur l'uniforme ou la carte du professionnel. Derrière ce code, le registre de la nouvelle plateforme numérique élaborée par l'Etat du Valais vous renseignera sur son diplôme et ses formations. Montagne Pro a été présenté lundi à l'Open Challenge de digitalswitzerland à Zurich.

Plus d'efficacité dans les démarches et les contrôles

La plateforme numérique Montagne Pro est également développée pour faciliter la vie des quelque 1800 professionnels de la montagne en Valais. Professeurs de ski, d'escalade, guides de haute montagne ou de canyoning, tous sont soumis à une autorisation d'exercer délivrée par le canton ou par la Confédération. Pour l'obtenir ou la renouveler après quatre ans, le professionnel doit présenter son diplôme, ses assurances ainsi que les certifications de cours de formation continue aux instances cantonales. «Un processus fastidieux et qui peut prendre du temps», souligne Frédéric La Sala, du Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation.

En centralisant toutes les infor-

mations sur la base des données fournies par l'Association suisse des guides de montagne et Swiss Snow Sport, l'Etat du Valais aura un meilleur contrôle sur ces membres. «Aussi, chaque professionnel pourra consulter son profil et recevoir des notifications lui indiquant qu'il n'est plus à jour avec sa formation continue ou ses assurances par exemple», explique Frédéric La Sala.

Vers une base de données nationale voire internationale

La base de données de Montagne Pro n'est qu'un début. L'étape suivante est la création d'un registre national, englobant les quelque 15 000 professionnels de la montagne. Et déjà Pierre Mathey, président de la Commission cantonale des métiers de montagne ainsi que secrétaire de l'ASGM, imagine l'étendre à l'international. «Aujourd'hui, demander une autorisation d'exercer en France est compliqué. Or on sait qu'un guide est souvent amené à parcourir les sommets français ou italiens. Montagne Pro nous montre que cela est possible d'un point de vue technique. Il faudra mettre en place une convention internationale.»

Par ailleurs, Montagne Pro est un prototype qui pourrait s'étendre à d'autres services étatiques. «Il s'inscrit dans la volonté du canton de développer l'e-government», conclut Frédéric La Sala.



“Aujourd'hui, demander une autorisation d'exercer en France est compliqué. Montagne Pro nous montre que cela est possible d'un point de vue technique.”

PIERRE MATHEY
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
CANTONALE DES MÉTIERS DE MONTAGNE

**LE VALAIS QUI SE TRANSFORME
TOUS LES ARTICLES
DE NOTRE THÉMATIQUE SUR
INNOVANT.LENOUVELLISTE.CH**